

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****23 (CREUSE)****Nombre de conseillers**

Membres	10
Présents	09
Représentés	01
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	00

DELIBERATION N° DE_210723_5**DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

21 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt et un juillet** à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER GALLAND, Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLÉIX

Pouvoirs : M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Frédéric DUPLÉIX

Excusé :

Absent :

Date de convocation : 13 juillet 2023

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Remplacement photocopieur

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société REX ROTARY va remplacer l'actuel photocopieur.

Le nouveau loyer de location s'élève à 388 € HT par trimestre, copies comprises. Le marché est signé pour une durée de 21 trimestres. Le coût total de la dépense est estimé à 8 148 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le remplacement du photocopieur pour un montant de 388 € HT par trimestre, copies comprises, soit une dépense totale, pour 21 trimestres, estimée à 8 148 € HT
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces à intervenir

Le Maire,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND